Nice (06) : Éric Ciotti relance son projet de levée des couleurs dans les écoles après le refus du ministre

12/11/2026 à 22h12



À Nice (Alpes-Maritimes), **Éric Ciotti** remet en avant son projet de cérémonies de **levée du drapeau français** dans les écoles de la ville, malgré la fin de non-recevoir opposée précédemment par le ministre de l’Éducation nationale. Le maire s’appuie désormais sur les nouvelles consignes encadrant l’hommage aux « Morts pour la France ».

Une cérémonie annuelle, distincte du projet municipal

Une circulaire prévoit, à compter de cette rentrée, qu’une **cérémonie commémorative annuelle** en hommage aux « Morts pour la France » soit organisée dans les écoles élémentaires, collèges et lycées, publics et privés sous contrat. Le maire y voit l’occasion de relancer son objectif : installer des mâts

et organiser des levées des couleurs dans les écoles publiques niçoises.

La circulaire ne valide toutefois pas à elle seule une levée des couleurs hebdomadaire, telle que souhaitée par Éric Ciotti. La portée de la mesure nationale et la proposition de la municipalité doivent donc être distinguées.

Le député avait déjà déposé le 15 septembre 2026 une proposition de loi visant à rendre obligatoire une cérémonie des couleurs dans les établissements scolaires, texte qui n’est pas une loi adoptée.

Photo d’archives d’Éric Ciotti (2025) : Parondolo / Wikimedia Commons, CC0.

Sources : Le Figaro – 12/11/2026 ; Assemblée nationale – 15/09/2026 (proposition de loi n° 3159).